Giennois et Sullias → Vie locale

LES BORDES

Le docteur Jean-Pierre Buron a pris sa retraite

La porte s'est refermée, samedi midi. C'était la dernière séance de toute une vie dédiée à soigner les autres. Le cabinet du docteur Jean-Pierre Buron, rue Nationale, a fermé définitivement ses portes.

Pas de successeur pour son cabinet

Trente-neuf ans durant, Jean-Pierre Buron, que l'on surnommait Bubu, s'est employé à soigner une patientèle toujours plus nombreuses : des bébés qui ont bien poussé pour être de grands adultes qui à leur tour sont devenus des parents, des personnes âgées avec leurs maux petits ou grands.

Le docteur Jean-Pierre Buron était le médecin de famille. Très à l'écoute de ses patients, il ne comptait pas ses heures de travail.

Désormais, il profitera de son temps libre pour se consacrer à sa famille, son épouse Isabelle, ses enfants, ses petits-enfants mais également au vélo et aux balades en forêt qu'il affectionne tant.

Hélas, comme dans beaucoup de petites communes rurales, il n'y a pas de successeur pour assurer la relève.

DAMPIERRE-EN-BURLY

ATELIERS PARENTS. L'association « Paroles de bb » propose, en novembre, un cycle de huit ateliers pour les parents : « pratiquer l'écoute créative et le soutien » ; « les besoins et le développement de l'enfant » ; « mettre la joie au centre de la vie de famille » ; « accompagner les pleurs et les colères » ; « poser des limites respectueuses » ; « quand la colère nous emporte » ; « comment les enfants apprennent » ; et « renaître à soi-même en accompagnant ses enfants ». 25 € l'atelier. Tél. 07.82.81.03.50, site web : www.paroles-debb.com. ■

NOS CORRESPONDANTS

GIENNOIS

POUR LA RIVE SUD (SAINT-MARTIN-SUR-OCRE, SAINT-GON-DON, COULLONS, SAINT-BRIS-SON...) Jean-Claude Veber (06.03.60.04.60 ou veber.jean-

claude@wanadoo.fr)

GIEN ET LA RIVE NORD. Jean-Luc
Marchand (06.42.52.83.22 ou
jeanluc.philippe.marchand@
gmail.com)

BRIARE

Stéphanie Manzano (06.03.48.49.45 ou phanie.zano@sfr.fr)

SECTEUR DE CHÂTILLON-SUR-LOIRE

Lolita Nardone (06.83.31.20.37)

OUSSON ET BONNY

Renée Bourgeois (06.12.14.41.84 ou j.bourgeois6@wanadoo.fr)

SECTEUR DE LA BUSSIÈRE-

Lydie Bouvresse (06.42.38.48.76 ou lydie.bouvresse@laposte.net)

SECTEUR D'OUZOUER-SUR-LOIRE

Gaëlle Carré-Vasseur (06.60.95.94.64. ou gaelle.carre.loisel@free.fr)

CHILIVE

Contacter la rédaction au 02.38.29.85.85 ou gien@centrefrance.com



GIENNOIS ■ Un petit-déjeuner était organisé, jeudi, à l'intercommunalité

Un échange d'entrepreneurs



Anciens et apprentis de la couveuse d'entreprise PES 45 se sont réunis. L'occasion de partager des expériences et établir un réseau.

ans le cadre de sa compétence « Développement économique », la communauté des communes giennoises a mis en place un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins et attentes des entreprises et habitants : la couveuse d'entreprises PES 45, antenne de Gien.

Jeudi matin, l'association a organisé un petit-déjeuner réunissant l'ensemble des entrepreneurs à l'essai, accompagnés des « anciens », dans les anciens locaux de l'intercommunalité, à Gien, où la couveuse a été transférée.

Ce moment a permis à 23 apprentis et établis d'échanger sur leur parcours, les difficultés rencontrées, les bonnes adresses. Cela a aussi été l'occasion pour eux de faire des affaires. Petit à petit, ces apprentis chefs d'entreprises se construisent un véritable réseau professionnel.

« Plusieurs fois dans l'année, nous invitons les anciens entrepreneurs à l'essai à se joindre à nous. Aujourd'hui, il y a là moitié d'anciens, nous avons réuni les antennes de Montargis et Gien. C'est l'occasion pour eux de reprendre contact avec leurs anciens collègues », explique Gaëlle Capdequi, chargée de mission.

«Tester un projet d'entreprise en situation réelle»

« On peut définir la couveuse d'entreprise comme un dispositif spécifique d'accompagnement à la création d'entreprise. Elle offre la possibilité juridique de tester et de développer un projet d'entreprise en situation réelle avant sa création, afin d'en vérifier la viabilité économique. »

Un tour de table a per-

mis à chacun de se présenter. Jérome Prély est sorti après neuf mois de la couveuse, en 2015. Autoentrepreneur à Dampierre-en-Burly, il propose des services à la personne (bricolage, entretien d'espaces verts). « La couveuse m'a permis de me lancer en toute sécurité. Gestion, comptabilité, des aspects que je ne maîtrisais pas. »

Autre Dampierrois, Alain Talbot, chef cuisinier à domicile. Il intervient sur un rayon de 50 kilomètres, et est sorti de la couveuse il y a un an. De nombreux témoignages ont conforté les apprentis dans leur choix.

Contact. E-mail : contact@couveuseentreprises-pes45.fr

■ VIGLAIN

Un médecin est attendu pour janvier

Le conseil municipal de Viglain s'est réuni il y a quelques jours.

Cabinet médical rural. Le maire René Hodeau informe que les travaux réalisés à l'étage du cabinet médical sont terminés. « Nous attendons impatiemment l'installation de notre futur médecin, qui devrait se concrétiser courant janvier 2018. »

■ Travaux de l'école. René Hodeau apporte quelques éléments sur l'avancement des travaux : la classe maternelle est presque couverte. Il indique que l'architecte, Claude Ferrari, suit parfaitement le déroulement du chantier. Il informe de l'attribution de subventions :

• 200.000 € dans le cadre des fonds de concours de la communauté de communes du Val de Sully.



• 5.000 € dans le cadre d'une « Subvention pour travaux divers d'intérêt local », sur proposition du sénateur Jean-Noël Cardoux.

Un poste de refoulement est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'évacuation des eaux usées des terrains situés en contrebas de la rue Verte. dysfonctionnement d'une des deux pompes du forage AEP (adduction d'eau potable), un devis a été sollicité auprès d'Agriservice irrigation, de Saint-Benoît-sur-Loire.

La pompe a été relevée, et différents problèmes ont été constatés.

Le conseil municipal décide de commander une inspection caméra pour contrôler le forage, et charge le maire de passer commande pour le remplacement du groupe complet.

■ Milieu associatif. Depuis dusieurs années, le c seil municipal souhaite encourager les bénévoles pour leur participation à l'organisation des animations réalisées sur la commune. Pour les remercier, il les convie à une représentation théâtrale qui leur sera dédiée, le samedi 3 février 2018 à la salle polyvalente. C'est une troupe de Saint-Père-sur-Loire qui a été sollicitée pour interpréter une comédie en quatre actes de Germaine Planson, La petite